

Non au cancer du côlon!

Les chances de guérison du cancer du côlon sont grandes
s'il est détecté à temps, d'où l'importance du dépistage. Rahel Rohrer

Dans notre pays, le cancer du côlon est le deuxième cancer le plus fréquent chez la femme et le troisième chez l'homme. En Suisse, il touche chaque année 4300 personnes et 1700 personnes en meurent. La plupart des cas se déclarent après l'âge de 50 ans.

Développement du cancer du côlon Il arrive que la muqueuse intestinale se modifie. De petites excroissances, que l'on appelle des polypes, peuvent alors se former. Beaucoup d'entre eux sont sans danger pour la santé ; ils se forment suite à des anomalies, à des accumulations de graisses ou à des petites inflammations. D'autres polypes viennent d'une prolifération bénigne des tissus, c'est-à-dire qu'ils poussent à partir de la muqueuse intestinale. Ces polypes-là sont appelés adénomes et peuvent évoluer en cancer. L'évolution d'un adénome en cancer prend généralement 10 à 15 ans. Les adénomes de taille importante saignent souvent, mais dans les selles, ce sang n'est pas visible à l'œil nu.

Des symptômes (trop) tardivement perceptibles En général, le cancer du côlon est déjà à un stade avancé lorsque les symptômes sont perceptibles ou visibles. On compte parmi eux la présence de sang dans les selles, des troubles digestifs, des changements des habitudes de défécation, une perte de poids inexplicable ou une fatigue persistante. Plus une tumeur cancéreuse ou une lésion précancéreuse est découverte tôt, meilleures sont les chances de guérison. Grâce au dépistage, on peut détecter des lésions précancéreuses (polypes), les retirer, et ainsi empêcher l'apparition d'un cancer du côlon, ou le traiter à temps.

Efficacité du dépistage Les deux méthodes d'examen principales recommandées en Suisse sont la coloscopie et le test de recherche de sang occulte dans les selles (test de selles). Ce dernier permet de mesurer des traces de sang invisibles à l'œil nu dans les selles. En Suisse, de nombreuses pharmacies proposent ce test à leurs clients. Il nécessite une petite quantité de selles, peut être effectué facilement à la maison et envoyé ensuite. En cas de découverte de sang, il faut prendre rendez-vous chez le médecin pour faire une coloscopie et vérifier ce qu'il en est. Contrairement à la coloscopie, qui est coûteuse, le test de selles est bon marché ; il ne nécessite pas de préparation ni d'intervention. Ce test est recommandé tous les deux ans aux personnes âgées de plus de 50 ans.

Retrouvez les pharmacies qui proposent le dépistage du cancer du côlon sur : www.non-au-cancer-du-colon.ch



www.non-au-cancer-du-colon.ch

Votre pharmacie 



Conseils de prévention

Il n'y a pas de protection absolue contre le cancer du côlon.
Un mode de vie sain contribue toutefois à réduire les risques :

- Mangez des fruits et légumes tous les jours ;
- Mangez peu de viande transformée (p. ex. charcuterie) ;
- Ayez une activité physique suffisante et régulière ;
- Surveillez votre poids ;
- Modérez votre consommation d'alcool ;
- Abstenez-vous de fumer.